

Province de Québec
La Municipalité d'Armagh
Comté de Bellechasse

À une séance extraordinaire du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue le 29 mai 2024 à dix-neuf heures.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents les conseillers:

Siège #2 - Jean-François Labrecque
Siège #3 - Nicolas Guillemette
Siège #5 - Guylain Chamberland
Siège #6 - Christian Therrien

Est/sont absents:
Siège #1 - Marie-Ève Caron
Siège #4 - Mélanie Bolduc

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Suzie Bernier.

Mme Sylvie Vachon, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

1 - Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture des points suivants:

1. Soumissions reçues pour la réfection du 8ième Rang sur +/- 350 mètres et le remplacement de 7 ponceaux
2. Mandat de services professionnels - Contrôle qualitatif des matériaux
3. Période de questions
4. Levée de la séance

2024-05-19

2 - Soumissions reçues pour la réfection du 8e Rang sur +/- 325 mètres et le remplacement de 7 ponceaux

ATTENDU QUE la municipalité d'Armagh a procédé à une demande de soumission par le biais du Système électronique d'appel d'offres publiques (SEAO) pour le projet de réfection du 8e Rang sur +/- 325 mètres et le remplacement de 7 ponceaux;

ATTENDU QUE cinq (5) entreprises ont déposé une soumission conforme aux montants suivants incluant les taxes, soient:

	Classement des soumissionnaires	Soumissions après vérifications (taxes incluses)
1.	Les Entreprises Gilbert Cloutier Inc.	1 345 649.58 \$
*	Dilicontracto Inc. – Soumission rejetée	1 351 818.33 \$
2.	Gilles Audet Excavation Inc.	1 367 390.80 \$
3.	Michel Gamache et Frères Inc.	1 436 727.60 \$
4.	Les Entreprises JRM Inc.	1 603 840.31 \$
5.	Excavations Gagnon & Frères Inc.	1 626 500.00 \$

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Christian Therrien,
Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

Que ce Conseil, suite à l'analyse et à la recommandation du Service régional d'ingénierie de la MRC de Bellechasse, retienne la soumission conforme la plus basse, soit celle de Les Entreprises Gilbert Cloutier Inc. au montant de 1 345 649.58 \$ taxes incluses.

Adopté unanimement par les conseillers.

2024-05-20

3 - Mandat de services professionnels - Contrôle qualitatif

ATTENDU QUE le Service Infrastructures de la M.R.C. de Bellechasse a procédé à une demande de soumission auprès de quatre (4) laboratoires pour la fourniture de services professionnels concernant le contrôle qualitatif en lien avec les travaux de réfection du 8e Rang, soient:

Fournisseur	Prix avant taxes
Groupe GÉOS	18 810.00\$
Englobe	Aucune soumission reçue
Nvira	40 810.29\$
GHD	Aucune soumission reçue

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Nicolas Guillemette,
Appuyé par le conseiller Jean-François Labrecque,

Que ce Conseil, suite à la recommandation du Service Infrastructure de la M.R.C. de Bellechasse, octroie le contrat à Groupe GÉOS inc. le plus bas soumissionnaire pour la somme de 18 810.00\$ avant taxes pour la fourniture de services professionnels concernant contrôle qualitatif en lien avec les travaux de réfection du 8e Rang.

Adopté unanimement par les conseillers.

4 - Période de questions

2024-05-21

5 - Levée de la séance

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Qu'à 19 : 04, la séance soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, soussignée, Suzie Bernier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Suzie Bernier, mairesse

Sylvie Vachon, directrice générale
et greffière-trésorière